



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION  
D'ORGANISATION DES  
COMPETITIONS  
Du 13 Septembre 2023  
CR N° 5**

**Présent (es) :** Mesdames HACENE Marie - TORTORA Sandrine - VANEY Nolwenn  
Messieurs BOTTONI Pierre - GOMIS Arthur – BREANT Théo (75) – PALLARES  
Laurent - BOULLE Thomas

**Excusé(es) :** Monsieur GILBERT Cédric

### COURRIERS AUX CLUBS

**A TOUS LES CLUBS :**

- Dernière semaine pour vous mettre à jour sur les conclusions des rencontres J1, J2, J3, J4 des catégories +16 ans. Amendes à partir de la semaine prochaine.
- Les équipes -18 ans pourront participer au dernier délayage si l'inscription a lieu avant le 27/09/2023, pour le championnat avant le 11/10/2023.
- Les équipes -15 ans pourront participer au dernier délayage si l'inscription a lieu avant le 04/10/2023, pour le championnat avant le 18/10/2023.

**VILLEJUIF :** La COC autorise votre joueuse Marine PLOTON à jouer en catégorie +16 ans féminine

**CRETEIL :** Votre demande de sur-classement est transmise à la technique.

**FINANCES :** La COC prend acte de l'engagement de votre 2<sup>ème</sup> équipe moins de 15 ans masculine.

**ARCUEIL :** La COC prend acte de l'engagement de votre 2<sup>ème</sup> équipe plus de 16 ans féminine.

**RENCONTRES AMICALES :**

- Ormesson le 14 septembre 2023 à 20h30 en catégorie +16 ans masculine
- Choisy le Roi le 16 septembre 2023 à 17h00.

### CHAMPIONNATS MASCULINS

#### **PLUS DE 16 ANS**

**2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 3 / Martigua SCL du 11-12/11/2023 :**

La COC attend la réponse du club de Martigua avant de valider l'inversion des rencontres.

**3<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre La Caudacienne / CSM Finances 2 du 16/09/2023 :**

Merci au club de Finances de répondre à la proposition de club de la Caudacienne sur Gest'hand.

**Rencontre SCUF 2 / Elan Chevilly Larue du 16/09/2023 :**

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre qui devra être jouée avant le 23/10/2023. Merci de saisir le report sur Gest'hand.

**4<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre Paris SG HB 5 / Marolles HB 3 du 23/09/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 19h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## **MOINS DE 15 ANS**

**Barrage d'Accession Région**

**Poule D**

**Rencontre Joinville HB AS / ASA Maisons-Alfort HB du 09/09/2023 :**

La COC confirme le score de 33 à 17 en faveur de l'équipe de Maisons-Alfort.

**Match C**

**Rencontre Villiers EC HB / Stella St Maur du 16/09/2023 :**

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 16/09/2023 à 14h30 au gymnase Rabelais à St Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## **CHAMPIONNATS FEMININS**

### **PLUS DE 16 ANS**

**1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre CSM Bonneuil HB / Stade Français HB du 16/09/2023 :**

**Bonneuil :** merci de saisir la demande de report sur Gest'hand.

**Rencontre Paris XO / Martigua SCL du 16/09/2023 :**

La demande de report est refusée, soit vous jouez le dimanche 12 novembre 2023 soit vous demandez l'inversion. Merci de saisir dans Gest'hand le cas échéant.

**2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Suite à l'inscription de l'équipe du HBC Arcueil 2, cette équipe intègre la poule B à la place de l'exempt 1. La journée du 16-17/09/2023 doit être jouée avant le 23/10/2023**



MPL N° 2/2023

## COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 13 Septembre 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Jean RIGOLLET  
En communication téléphonique : Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN

### NOTE à TOUS LES CLUBS

Bonjour à toutes et à tous. Voici ce que nous avons préparé cette semaine pour nos enfants qui brûlent de faire crisser le taraflex :

#### **MOINS DE 13 GARÇONS**

De nombreux clubs ont bien voulu nous proposer leur salle pour accueillir les premiers délayages. Qu'ils en soient remerciés, et que ceux dont nous avons dû écarter l'offre devenue inutile du fait de votre grande générosité – Nogent, Saint-Mandé et CSAKB – veuillent bien accepter nos excuses ! Cela nous a permis de répartir les 44 équipes engagées en 14 tournois : 12 à 3 équipes et 2 à 4 équipes. Vous en trouverez le détail en pièce jointe. Également annexée à ce présent compte-rendu, vous trouverez le « protocole de jeu » que nous vous demandons de remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition.

Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour le prochain tournoi de délayage. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.

#### **MOINS DE 13 FILLES**

Quatre clubs : Thiais, L'Haÿ-Les-Roses, CSAKB et Valenton ont été retenus pour organiser les délayages des 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Ils ne seront constitués que la semaine prochaine, le temps de permettre, peut-être, à quelques équipes de venir rejoindre les seulement 13 engagées à ce jour.

#### **MOINS DE 11 GARÇONS**

Le premier délayage aura lieu le week-end des 30 et 1<sup>er</sup> octobre. Les tournois seront définis mercredi prochain. Pensez, si cela n'est déjà fait, à nous transmettre dès que possible vos engagements et vos propositions de salles.

#### **MOINS DE 11 FILLES**

Seules 10 équipes ont été engagées à ce jour. Si leur nombre stagne, nous renoncerons à l'organisation de tournois de délayage. La compétition commencera – comme l'année passée – par une première phase opposant les 10 équipes réparties en deux poules de 5 chacune et se terminera

Par le play-off et play-down traditionnels. Cela se décidera la semaine prochaine en fonction de l'arrivée ou non de nouvelles d'équipes.

Nous vous souhaitons un excellent week-end, riche en émotions sportives et donnons rendez-vous ici même jeudi prochain pour de nouvelles informations.

Pour la Commission  
Michèle PETIT LETURGEZ

**Le Président de la COC 94**

**Pierre BOTTONI**  


**Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.**

**Voie de recours** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (58900000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.